



Solde tout compte et trop perçu

Par **Eff24**, le **17/04/2020** à **19:13**

Bonjour à toutes et tous,

Ma question est particulière et après des recherches je peine à trouver la bonne marche à suivre.

Je vous explique succinctement:

J'ai démissionné de mon CDI après 5 ans de services pour signer dans une autre entreprise fin février.

J'ai perçu mon solde tout compte à la mi-mars (reliquat de mes congés non pris et en cours d'acquisition).

Début avril j'ai perçu un second virement de mon ancienne boîte avec le même montant.

J'ai alors alerté l'assistante de direction lui expliquant que pour moi c'était une erreur (après recherches voulant montrer ma bonne foi, c'est en plus un boîte dans laquelle je me suis épanoui professionnellement).

Celle-ci à interrogé la RH du siège lui transférant mon mail. La répons elui indiquait qu'il s'agissait d'une régularisation de mes congés non pris en compte dans mon solde tout compte.

Cette semaine, j'ai été appelé pour signer mon solde tout compte et comme je m'en doutais celui-ci indiquait 1 seul fois le montant que j'ai perçu (2fois).

J'en ai fait part à mon interlocuteur qui m'a dit avoir signalé et redonné la même réponse que précédemment à savoir que ce n'était pas une erreur.

Je ne sais donc pas comment agir, à savoir : j'ai alerté plusieurs fois et on m'a dit que c'était logique donc je garde le montant ou est-ce que je suis tenu d'interpeller à nouveau la RH?

Merci par avance de vos conseils.

Par **Visiteur**, le **25/04/2020** à **21:55**

Juste pour faire remonter votre question en visibilité, en espérant pour vous une réponse